

Rapport d'activité

juillet 2018
juillet 2019



Edito

S'adapter et assumer une parole singulière

Edgar Faure, qui fut député de mon département, le Jura, avait une formule pour défendre les élus qu'on regardait déjà comme "changeant" dans les années 60 : « *Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent* ».

Au-delà de la boutade, je sais que nous sommes les plus à même, parce que proches du terrain, pour sentir les évolutions de la société, le glissement des attentes du plus grand nombre.

La remise en cause de la prescription d'une part, l'usage du numérique avec ses trois corollaires : le nomadisme, l'attente de l'immédiateté et l'abondance de l'offre d'autre part, une moindre transmission de la culture classique enfin, bouleversent nos manières d'appréhender les politiques culturelles dans nos collectivités.

Depuis 2014 pour les municipalités, 2015 pour les exécutifs des conseils départementaux et 2016 pour ceux des conseils régionaux, il a fallu s'adapter.

- En faisant face à des attentes souvent contradictoires : conjuguer les envies de faire ensemble des uns avec le souhait de réponses ciblées, voire personnalisées, des autres... qui sont parfois les mêmes.
- En prenant en compte plus encore qu'autrefois les contraintes budgétaires. Faire autant sinon plus, en tout cas mieux à enveloppe constante dans le meilleur des cas.
- En vivant le quotidien des réseaux sociaux qui nous questionnent en permanence, l'humeur de l'un pouvant devenir la clameur de tous.

Nous nous adaptons, nous adoptons notre époque et nous cherchons par nos actions au quotidien à améliorer la pertinence de nos politiques publiques. Nous nous sommes adaptés et il faudra encore changer.

Depuis 8 mois à la présidence de la FNCC, je n'ai de cesse de nous aider collectivement ou individuellement à anticiper les changements.

Les séminaires des adhérents, chaque mois, nous donnent matière à réflexion ; nous y sommes nombreux. Les rencontres avec des fédérations professionnelles, lors de tous nos conseils d'administration, permettent des échanges fructueux sur la meilleure manière d'accueillir demain les nouveaux élus. Enfin, le chantier de la modernisation de la gouvernance de la FNCC doit nous mettre en situation d'assurer la pérennité de notre fédération au delà des échéances électorales à venir.

Découvrant la FNCC en 1995, jeune adjoint d'alors, je n'imaginai pas un jour avoir à conduire, pour un temps, cette fédération dont le pluralisme des opinions fonde la force et la richesse. Le dynamisme et la mobilisation de toute une communauté, les permanents, les membres du Bureau et du Conseil d'administration alimentent mon engagement.

Continuer, commencer puis transmettre ; c'est le tempo qui nourrit ma vie publique depuis longtemps déjà ; c'est aussi le tempo qui borne la présidence que vous m'avez confiée.



Jean-Philippe Lefèvre

Président de la FNCC

Maire-adjoint à la Culture de Dole
Conseiller régional de Bourgogne
Franche-Comté

Sommaire

1. Les adhérents
2. Les temps forts
3. Interventions et participations diverses : focus sur quelques thématiques
4. Publications, communication, presse

Les adhérents

Le principal atout de la FNCC :
**fédérer des collectivités territoriales de toute nature,
sur l'ensemble du territoire français**



374 adhérents

330 communes
3 communes nouvelles
12 intercommunalités
4 métropoles
17 départements
8 régions

18 portraits de collectivités adhérentes publiés

Chaque mois, dans la *Lettre d'Échanges*, deux collectivités adhérentes sont mises à l'honneur dans la rubrique "Portraits des collectivités adhérentes".

Retrouvez tous les portraits sur le [site internet](#)



Ces séminaires accueillent les adhérents de la FNCC et s'inscrivent pleinement dans une démarche de formation continue.

Ils permettent aux élus :

- de découvrir de nouveaux outils pour les aider à exercer leur mandat au mieux dans les années à venir dans leur territoire : nouveaux modes de gestion, nouveaux outils de veille informative, pratiques émergentes...
- d'obtenir des informations concrètes sur divers sujets d'actualité grâce à l'intervention de personnes qualifiées (professionnels, chercheurs, fonctionnaires du ministère de la Culture, etc.)
- d'échanger, de partager leurs expériences et leurs réflexions.

6 séminaires des adhérents



- **Culture et proximité : partage d'informations sur le nouveau contexte**
Lundi 16 juillet 2018 à Avignon
Echo sur le [site internet](#)
- **Quel lien entre élus et directeurs et directrices des affaires culturelles ?**
 En collaboration avec la Fédération nationale des Associations de directeurs des affaires culturelles et l'Association des directrices et directeurs des affaires culturelles d'Ile-de-France
 Avec **Déborah Copel**, présidente de la FNADAC et **Carole Ziem**, présidente de l'ADAC-IdF.
Mercredi 12 décembre 2018 à Fontenay-sous-Bois
Echo sur le [site internet](#)
- **Anticiper les politiques culturelles des collectivités territoriales pour l'après 2020 : les pratiques culturelles des Français à l'heure du numérique**
 Avec **Olivier Donnat**, sociologue et ancien chercheur au Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture.
Jeudi 14 mars 2019 à Paris
Echo sur le [site internet](#)
- **Musiques actuelles. Organiser des événements artistiques et culturels dans l'espace public, trois mots clés : sécurité, santé et diversité**
 Avec **Dominique Buffin**, Haute fonctionnaire adjointe de défense et de sécurité au ministère de la Culture, **Franck Boyat**, président d'AGI-SON, Agir pour une bonne gestion sonore, et **Philippe Nicolas**, directeur du CNV, Centre national de la chanson, des variétés et du jazz.
Jeudi 18 avril 2019 à Bourges
Echo sur le [site internet](#)
- **Pass culture : présentation de l'application et point sur son actuelle expérimentation et Action cœur de ville : "les Quartiers culturels-crétatifs", une nouvelle expérimentation pour redynamiser les centres-villes ?**
 Avec **Romain Delassus**, responsable produit et **Laurène Taravella**, chargée de développement de l'application Pass Culture et **Frédéric Haboury** adjoint à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture et **Patricia Davis**, chargée de mission.
Jeudi 23 mai 2019 à Paris
Echo sur le [site internet](#)
- **La lecture publique, les médiathèques, le livre : Où en sommes-nous ? Quelles perspectives ?**
 Avec **Nicolas Georges**, directeur en charge du livre et de la lecture à la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture.
Mercredi 19 juin 2019 à Paris
Echo sur le [site internet](#)

Les temps forts

- Journées d'Avignon 2018
- Signature de la charte Droit de cité
- 1er forum des métropoles européennes
- 2è rencontre nationale des départements pour la culture
- Assemblée générale des maires ruraux
- Signature de la charte en faveur des musiques actuelles



Journées d'Avignon 2018

15, 16 et 17 juillet 2018 à Avignon

Lieu historique de réflexion sur les politiques culturelles publiques et de dialogue entre élus et professionnels, le Festival d'Avignon est aussi le rendez-vous annuel de la Fédération. Autour de la réunion de son Assemblée générale, de multiples rencontres sont organisées avec les associations d'élus, avec les représentants des secteurs professionnels des arts et de la culture ou encore avec les chercheurs et universitaires référents sur les politiques culturelles territoriales, dont l'Observatoire des politiques culturelles (OPC).

De manière exceptionnelle, l'édition 2018 aura été marquée par un temps d'hommage autour de la disparition récente de plusieurs personnalités qui ont marqué l'histoire de la FNCC et continuent à la guider : Michel Durafour, Jack Ralite et Denise Foucard. (photo)

Les Journées d'Avignon sont également pour les adhérents de la Fédération un temps de convivialité et d'échanges grâce à l'accueil indéfectible de la municipalité d'Avignon.

Enfin, les élus de la FNCC interviennent à de nombreux débats organisés par ses partenaires.



Lundi 16 juillet 2018

La FNCC, ses adhérents, les collectivités territoriales

- Assemblée Générale et séminaire des adhérents "**Culture et proximité : partage d'informations sur le nouveau contexte**"
- Colloque avec des associations de collectivités territoriales : "**Politiques culturelles de proximité : la culture près de chez nous !**"
- Hommage à Michel Durafour, Jack Ralite, Denise Foucard : "**Hommage aux précurseurs des politiques culturelles territoriales et fondateurs de la FNCC**"

Mardi 17 juillet 2018

La FNCC et ses partenaires

- Rencontre organisée avec la COFAC : "**La fabrique des projets culturels de territoire. Quel rôle pour l'élu en charge de la culture ? Quelle place pour chacun des acteurs du territoire ?**"
- Rencontre organisée avec l'OPC : "**Ambition et réalité du mandat d'élu à la culture**"
- Rencontre et échanges avec des professionnels du spectacle vivant : "**L'élu et l'artiste : du partenariat à l'invention commune**"

Mercredi 18 juillet 2018

Session de formation

- "**Elu et spectacle vivant. Enjeux et perspectives de la diffusion du spectacle vivant pour les élus des collectivités territoriales**"

Echo des Journées d'Avignon dans la **Lettre d'Echanges n° 165**.

Signature de la charte Droit de cité

24 octobre 2018 à Auch

Reconnaissant l'importance des artistes itinérants pour la diversité de la création et de la vie culturelle ainsi que pour l'irrigation culturelle des territoires, la charte Droit de cité vise à faciliter l'accueil des chapiteaux de cirque et autres structures culturelles itinérantes. En 2001, alors que s'ouvrait "l'Année du cirque", point de départ d'une reconnaissance publique des expressions circassiennes, l'AMF et la FNCC avaient élaboré, avec les structures professionnelles représentatives du monde du cirque et aux côtés de l'Etat, une première charte pour favoriser l'accueil des chapiteaux dans les communes. Une réelle avancée mais à la visibilité encore insuffisante.

Une nouvelle charte, plus ouverte et plus ambitieuse, a été signée le 24 octobre 2018 à Auch, durant le festival Circa. Cette signature constitue l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois et de nombreuses séances de travail, auquel la Fédération a, dès le départ, intensément contribué, au sein d'un groupe réunissant Artcena, l'AMF, le Centre international pour les théâtres Itinérants, le Collectif des cirques, la Commission nationale des professions foraines et circassiennes, la Fédération française des écoles de cirque, la FNCC, le ministère de la Culture, le Syndicat des cirques et des compagnies de création et Territoires de cirque.

Cette nouvelle charte porte une ambition renouvelée et s'élargit à toutes les formes artistiques et actions culturelles itinérantes, incluant bien sûr le cirque mais plus globalement le spectacle vivant présenté sous chapiteaux et autres structures nomades accueillant du public. Pour répondre aux évolutions de l'organisation territoriale, elle ne s'adresse plus aux seules communes mais à l'ensemble des collectivités locales, y compris aux intercommunalités. Elle associe les nouveaux acteurs de la production et de la diffusion qui ont émergé : les Pôles nationaux cirque labellisés depuis 2010, mais aussi d'autres structures, comme les scènes nationales, les scènes conventionnées, les lieux intermédiaires, mais également les écoles de cirque qui disposent souvent de chapiteaux.

Echo de la rencontre à Auch dans la [Lettre d'Echanges 167](#).

A télécharger: [Charte Droit de Cité](#)

Plusieurs rencontres ont été organisées pour promouvoir la charte "Droit de cité" :
à Marseille en janvier pendant la Biennale internationale des Arts du cirque,
à La Courneuve en avril à l'occasion du Festival rencontre Jonglage...



1er forum des métropoles européennes

5 novembre 2018 à Toulouse

Dans la suite de précédents séminaires d'échanges et de réflexions entre la FNCC et France Urbaine organisés à Marseille et Avignon en 2017, s'est tenu le Premier Forum des métropoles culturelles européennes le 5 novembre 2018 à Toulouse. L'enjeu de cette journée organisée par France Urbaine et Toulouse métropole, en partenariat avec la FNCC, était de s'interroger sur comment construire une vision stratégique pour la culture dans les grandes villes et métropoles, comment penser les politiques culturelles du futur pour les métropoles jusqu'au niveau européen.

La présidente de la FNCC est intervenue pour introduire et problématiser l'après-midi intitulé "**Faire métropole, faire société : le rôle sociétal de la métropole culturelle**". Danielle Buys, vice-présidente de la FNCC et vice-présidente de la commission culture de Toulouse Métropole, a évoqué la Charte de la Lecture publique de Toulouse Métropole pour illustrer son intervention à la table-ronde sur "**La solidarité et l'équité territoriale**".

Echo dans la [Lettre d'Echanges n°167](#).



La FNCC compte de nombreuses grandes villes parmi ses adhérents et plusieurs métropoles : Amiens Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Toulouse Métropole, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et Montpellier Méditerranée Métropole.

2e rencontre nationale des départements pour la culture

28, 29 et 30 novembre 2018 à Laval

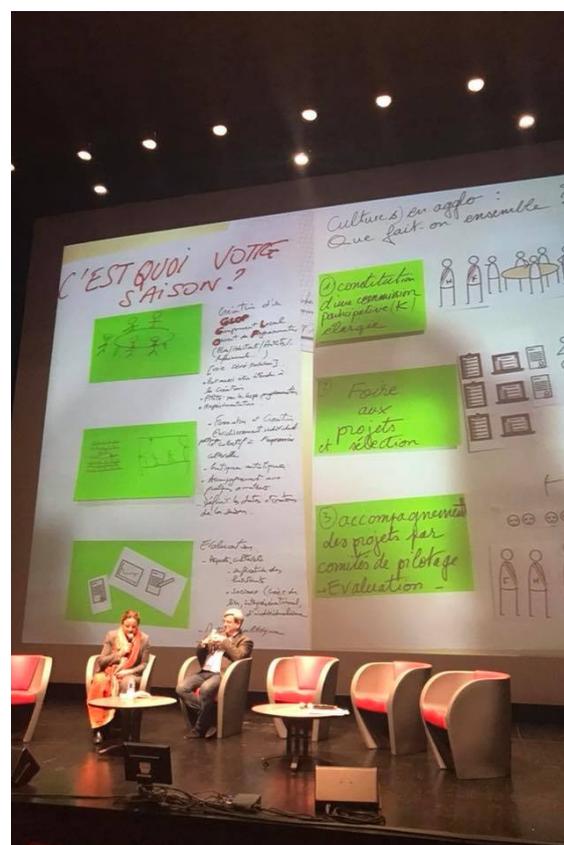
A la suite d'une première Rencontre nationale des départements pour la culture à Paris en novembre 2016, co-organisée par la Fédération Arts vivants et départements, l'association Culture et département et la FNCC, une seconde édition s'est déroulée en novembre 2018 à Laval, avec le soutien de nombreux partenaires.

Une réflexion a été menée autour du cadre de coopération à inventer entre collectivités départementales, intercommunales et communales à l'échelle de l'espace départemental suite à la réforme territoriale. Sa préparation s'est faite via un Comité de pilotage réunissant des représentants de chaque structure partenaire. Au-delà du contenu, du choix des thématiques abordées, de leur articulation et des intervenants sollicités, une attention particulière a été portée au format de cette rencontre, pour proposer une forme innovante, favorisant la contribution de chacun et permettant même dans un temps relativement court d'allier la théorie et la pratique, sur les principes du "hackathon".

Intitulée "**Comment être élu à l'ère collaborative ?**", une journée plus spécifiquement dédiée aux élus a été proposée le 29 novembre : un atelier collaboratif avec des "témoignages inspirants" et des "facilitateurs". Evelyne Rabardel, 1re vice-présidente de Val-de-Marne et vice-présidente de la FNCC, a ouvert la rencontre et Isabelle Froment-Meurice vice-présidente de l'Yonne et nouvelle adhérente de la FNCC, en a fait la synthèse en fin de journée.

Echo dans la [Lettre d'Echanges n° 168](#).

17 conseils départementaux sont adhérents à la FNCC, nous ont rejoints cette année : l'Aveyron, la Côte d'Or et le Rhône



Assemblée générale des maires ruraux

5, 6 et 7 avril 2019, à Najac

L'Association des maires ruraux de France a choisi pour thème de son Assemblée générale 2019 "**La culture au cœur du village**", un sujet préparé en lien avec la FNCC, et qui a séduit les près de 150 maires ruraux présents. Au titre de la Fédération, Jean Piret et Yves Dumoulin, membres du Conseil d'Administration et respectivement maires de Suin et Fareins, ont animé des ateliers. Pour sa part, Florian Salazar-Martin, vice-président et adjoint à la culture de Martigues, a conduit un moment d'échanges autour de la participation des habitants et des droits culturels.

A l'issue de ces journées, l'AMRF a adopté une résolution finale comportant une série de motions thématiques « *La culture y tient un rôle précieux et salvateur pour le vivre ensemble et l'économie de nos territoires. C'est ce qui ressort de manière enthousiaste des échanges* ».

Les maires ruraux « *appellent à un travail d'inventaire et de référencement inédit pour révéler l'importance et la diversité des formes culturelles, qui valorisent, avec les associations, la dynamique de notre identité, issue des villages de France* » **Motion Culture**.

Echo sur le [site internet](#)

La FNCC et l'AMRF sont liées par une convention, renouvelée en juillet 2017

La FNCC compte de plus en plus de communes rurales parmi ses adhérents : 45 communes de moins de 4 000 habitants sont membres de la Fédération.



Signature de la charte en faveur des musiques actuelles

17 avril 2019 à Bourges

Diverses et plurielles, les musiques actuelles expriment un ensemble de pratiques et d'œuvres constituant la première pratique culturelle des Français. Au carrefour d'enjeux multiples, ces musiques et pratiques représentent un levier d'intervention publique précieux, tout particulièrement pour les collectivités territoriales, premier soutien financier des lieux, structures et festivals de musiques actuelles.



Initiés en 2018 à l'occasion du Printemps de Bourges, la FNCC a poursuivi ses échanges et réflexions avec le SMA, Syndicat des musiques actuelles, et la Fédélima, Fédération des lieux de musiques actuelles sur les enjeux des musiques actuelles et la nécessité d'y apporter des réponses fortes et adaptées, au plus près des territoires.

En 2019, les trois organisations ont élaboré et signé à l'occasion du Printemps de Bourges une charte autour d'un certain nombre d'objectifs communs :

- **renforcer la diversité des esthétiques, des pratiques et des initiatives qui permettent leur émergence et leur développement,**
- **promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les métiers des musiques actuelles et mener une action résolue contre le harcèlement moral et sexuel**
- **œuvrer pour une plus grande équité territoriale et un ancrage local des projets et des acteurs, au plus près des attentes, des besoins et des cultures des populations,**
- **favoriser la coopération et la solidarité comme alternative à la mise en concurrence accrue des acteurs professionnels,**
- **initier et consolider des espaces de concertation à l'échelle des territoires, et plus généralement faciliter le dialogue et l'échange entre les élus territoriaux et les acteurs professionnels,**
- **accompagner l'adaptation aux changements législatifs et aux nouvelles normes (sécurité, volumes sonores, emploi, formation...) selon les réalités des acteurs et des territoires,**
- **œuvrer pour un Centre National de la Musique soucieux de l'équilibre de l'écosystème musical, de l'intérêt général et de la diversité des territoires**

A télécharger : [Charte](#)



Interventions, participations... Focus sur quelques thématiques

- Centre national de la musique
- Conservatoires
- Education artistique et culturelle
- Egalité femmes/hommes
- Enquête sur les élus à la culture
- Revitalisation des centres-villes
- Saison Africa2020
- Pass culture





Centre national de la musique

Le projet du Centre national de la musique (CNM) se déploie comme une extension du CNV, avec l'agrégation de l'Irma, du Bureau export, du réseau Calif (disquaires) et du Fonds pour la création musicale. Le socle de son financement, encore non pleinement précisé, est la taxe sur la billetterie que collecte le CNV. Le périmètre de ses missions – soutien au secteur professionnel et préservation de la diversité, soutien à l'ensemble de la chaîne musicale (production, édition, promotion, diffusion...) – concerne essentiellement les musiques actuelles, tant en spectacles qu'enregistrée.

La FNCC a été la première association d'élus à souligner le problème de la gouvernance du CNM : alors que l'AMF, l'ADF, Régions de France et la FNCC étaient parties prenantes du Conseil d'administration du CNV, aucune présence des collectivités n'était envisagée dans la gouvernance du futur CNM. La Fédération a été à l'initiative d'un courrier co-signé adressé au ministère de la Culture pour l'interroger sur ce point.

Le travail s'est poursuivi en ce sens d'une part au sein du Comité de préfiguration du CNM, d'autre part en lien avec la commission culture du Sénat qui examine la proposition de loi pour la création du CNM début juillet 2019.

Annie Denis, membre du Bureau et conseillère communautaire de Paris-Vallé-de-la-Marne, a représenté **la FNCC au lancement des travaux préparatoires le jeudi 21 mars 2019 et aux différentes réunions du Comité élargi de préfiguration du CNM** qui ont suivi. Elle est également **intervenue aux Rencontres Ressources et Territoires de l'Irma, à l'atelier " CNM et Territoires"**, mercredi 12 juin 2019 à Paris.

Le sénateur Jean-Raymond Hugonet a auditionné, le 14 juin, le président de la FNCC qui lui a fait part de la problématique de l'absence des collectivités dans la gouvernance du CNM alors-même qu'elles sont d'importants contributeurs et acteurs des musiques actuelles. A la suite de ce rendez-vous, la commission culture du Sénat a apporté des amendements au texte de loi afin d'y pallier.

Conservatoires

• **Table-ronde au Sénat, le 13 février 2019**

Le ministère de la Culture avait initié en 2016 une perspective de profonde réforme du réseau des conservatoires de musique, danse, théâtre. A l'occasion de son réengagement financier, après un retrait complet intervenu en 2015, il avait établi, en concertation avec les collectivités, de nouveaux critères pour être éligibles à ces crédits retrouvés. Il avait également envisagé une refonte des actuels critères de classement des conservatoires (à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional). Ses premières propositions se sont appuyées sur un travail d'enquête et de concertation des DRAC auprès des établissements situés dans leurs régions. Ce processus de réforme s'est interrompu avant l'été 2017. Le nouveau ministre de la Culture, Franck Riester, l'a remis à son agenda. C'est dans ce contexte que la commission culture du Sénat a organisé une table-ronde sur les conservatoires, le 13 février.

Isabelle Vincent, maire-adjointe à la culture de Chartres et vice-présidente de la Fédération a porté les **4 positions adoptées par le Bureau de la FNCC**:

1. Le soutien financier de l'Etat ne doit pas être lié au "label" ou classement, mais aux projets des conservatoires.
2. La FNCC souhaiterait avoir un retour des résultats des enquêtes préalables menées par les DRAC auprès des conservatoires et des collectivités qui ont servi de matériau premier à l'élaboration du projet de réforme des conservatoires.
3. Le terme même de "conservatoire", avec sa connotation plus protectrice que prospective, convient-il encore à des établissements en charge d'inventer le futur de la relation aux arts et d'en transmettre les conditions de leur force créative ?
4. La FNCC s'interroge également sur l'offre d'enseignement dans les différentes disciplines à laquelle devaient répondre les établissements pour obtenir les différents "labels de rayonnement" : musique, danse et théâtre pour le rayonnement régional ; musique danse ou théâtre pour le rayonnement départemental ; et musique seulement pour les rayonnements communal et intercommunal. Cette structuration des critères de labellisation, imposée jusqu'alors de manière homogène, s'avère trop peu attentive aux variations de situations, aux spécificités des territoires et aux différences des projets politiques.

Echo sur la table-ronde sur le [site internet](#)

• **Projet de réforme des conservatoires, réunion dans le cadre du CCTDC, le 14 juin 2019**

Le président de la FNCC a participé à une réunion consacrée à la présentation du projet de réforme des conservatoires, organisée dans le cadre du secrétariat permanent du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel. Cette réforme, à budget constant pour l'Etat (21M€), présente 3 points notables : la prise en compte des droits culturels, la nécessité pour les conservatoires de se doter d'un coordonnateur pédagogique et une plus grande prise en compte des associations de pratiques en amateur, sans se départir de leur fonction première d'excellence.

Une "étude d'impact" des nouveaux critères conduisant à la classification des conservatoires sera initiée avec quelques collectivités, dont la Ville de Dole. Elle se terminerait en 2021.



Education artistique et culturelle

- **Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle - HCEAC**

Le ministre de la Culture, dans le sillage de sa prédécesseure Françoise Nyssen, porte avec le ministre de l'Éducation nationale le projet dit "100% EAC" pour que l'intégralité des scolaires bénéficie chaque année d'une ou plusieurs initiatives d'éducation artistique et culturelle.

Un Haut Conseil à l'Éducation artistique et un collège de villes volontaires pour l'expérimentation du 100% sur leur territoire ont été institués et récemment, en juin 2019, un Institut national supérieur de l'Éducation artistique et culturelle a été installé à Guingamp.

La FNCC, représentée par Jane-Marie Hermann et Françoise Rougerie, élues de Viroflay et de Lille et membres du Bureau, s'est largement impliquée tout au long de ce processus au sein du Haut Conseil à l'EAC dont les travaux portent sur la rédaction d'une charte de l'EAC et d'un vade-mecum à destination des collectivités. Ces travaux ont donné lieu à de nombreuses réunions des groupes de travail "100%EAC" et "Evaluation".

- **Prix de l'audace artistique et culturelle**

Chaque année la FNCC participe au Jury du Prix de l'audace artistique et culturelle, créé à l'initiative de la Fondation Culture & Diversité, en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de l'Agriculture. Ce prix vise à récompenser et à soutenir des projets d'EAC exemplaires.

Marc Brunet, maire-adjoint à la culture de Fontenay-sous-Bois et membre du Bureau, a représenté la Fédération pour cette édition 2019 dont la cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 26 juin à l'Assemblée nationale.



Egalité femmes/hommes

- **Comité ministériel Egalité**

La FNCC est membre du Comité ministériel Egalité, présidé par le ministre de la Culture. La dernière séance, qui s'est tenue le 3 avril 2019 à Paris, a été l'occasion d'un bilan d'un an de mise en œuvre de la feuille de route Egalité 2018-2022 et d'une actualisation avec de nouvelles mesures aptes à promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication. Il est notamment question d'une charte qui serait signée entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Marie-Rochette de Lempdes et Florian Salazar-Martin, élus de Belfort et Martigues et vice-présidents de la FNCC présents au Comité du 3 avril, avaient préalablement rencontré Agnès Saal, Haute fonctionnaire à la diversité et à l'égalité au ministère de la Culture.

[Feuille de route Egalité 2019-2022 à télécharger](#)

[Dossier "La parité femme/homme en 2019 : avancées et blocages" à consulter dans la Lettre d'Echange n°172](#)

- **Premier déjeuner-débat des femmes de la filière musicale, 18 octobre 2018**

Organisé à l'occasion du festival Mama à Paris, à l'initiative du Prodiss, Déborah Münzer, alors présidente de la FNCC a participé à un déjeuner-débat : "Des femmes qui composent la filière musicale et œuvrent chaque jour à son développement, avec passion, ont lancé l'initiative de faire entendre haut et fort leur place dans la filière musicale et les industries culturelles. La place des femmes dans la musique : ouvrir de nouveaux horizons"

Enquête sur les élus à la culture

Partenariat entre l'Observatoire des politiques culturelles (OPC), la FNCC et le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture.

Réaliser une enquête spécifiquement dédiée aux élus à la culture constitue une perspective qui date de plusieurs années. Réaffirmé en 2017 lors du Congrès de Saint-Etienne et formulé dans la convention liant l'Observatoire des politiques culturelles et la FNCC, ce projet est entré dans sa phase opérationnelle au printemps 2019.

Hypothèses de travail et objectifs. Le rôle prépondérant joué par les collectivités territoriales depuis quatre décennies confère aux élus locaux un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Cependant, si la fonction d'élu local est essentielle au fonctionnement démocratique, elle reste relativement mal connue. L'élu à la culture ne semble pas échapper à ce déficit de représentation.

Ce déficit de connaissance mérite d'autant plus d'être questionné que la place et le rôle de l'élu dans le système culturel ont profondément évolué dans les quarante dernières années : Comment se situe l'élu à la culture dans un tel contexte ? De quoi est faite sa fonction aujourd'hui ? En quoi diffère-t-elle de ce qu'elle a été dans les années 1970-80 ? La complexification des politiques culturelles n'exige-t-elle pas une professionnalisation de la fonction ? Le mandat d'élu à la culture est-il spécifique par rapport à d'autres mandats ? Exige-t-il des formes d'implication personnelle ou de militantisme particulières ? Quelle place occupe-t-il dans les municipalités ? Quelles relations l'élu entretient-il avec ses pairs ?...

Avancée de l'enquête. Diverses réunions ont permis de finaliser, au 7 juillet 2019, les éléments nécessaires de l'enquête :

- un questionnaire informatif préparatoire aux entretiens auquel il sera répondu par écrit.
- un questionnaire thématique qui fera l'objet d'entretiens et d'enregistrements,
- le panel des élus qui seront sollicités, soit un ensemble d'une trentaine d'élus à parité femme/homme, formé de collectivités adhérentes et non adhérentes à la FNCC et représentant les diverses natures de collectivités et les diverses sensibilités politiques.

Une première "phase-test", pour confirmer la pertinence de ces questionnaires et la faisabilité des entretiens, a débuté en juillet 2019.



Revitalisation des centres-villes

Le déclin de vitalité des centres-villes et des centres-bourgs a pris une place prépondérante dans l'actualité politique, avec en particulier le programme national Action Cœur de Ville. L'enjeu de la FNCC a été de montrer l'importance de la dimension culturelle, que ce soit pour le patrimoine, l'urbanisme, les équipements de service public culturel ou encore les commerces culturels (librairies, cinéma, galeries...) pour contribuer à la revitalisation des centres-villes. Ce militantisme a efficacement contribué à une plus grande prise de conscience de la transversalité des enjeux culturels.

Parmi les 222 villes engagées, près d'une soixantaine sont adhérentes à la FNCC. Cette forte présence a incité la Fédération à mener une enquête auprès de ses collectivités adhérentes sur les priorités de leur propre programme Action Cœur de Ville, et tout particulièrement sur la part qu'y tient la culture, remplissant ainsi son rôle de "faire remonter" la réalité des territoires et les initiatives politiques de proximité.

Rencontre nationale organisée par la Fédération des Epl, le 25 avril 2019 à Lisieux: "Cœurs de ville, centres-bourgs : comment reconquérir ces lieux de vie ? Retours d'expériences : attractivité commerciale et culturelle".

Après avoir conçu et animé une formation auprès d'une vingtaine d'élus à Rennes en février 2018 sur la place des arts et de la culture dans une politique de redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, le président de la FNCC, Jean-Philippe Lefèvre, est intervenu lors de ce séminaire, notamment sur la thématique "**Culture et patrimoine : des armes de reconquête**".

En annonçant au printemps 2019 son projet de "quartier culturel créatif", le ministère s'est inscrit sur cette même voie. La FNCC a organisé **un séminaire pour ses adhérents le jeudi 23 mai 2019**, à la suite de cette annonce, en présence de fonctionnaires de la DGMIC.



Saison Africa 2020

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé en novembre 2017 à Ouagadougou, puis confirmé le 3 juillet 2018 à Lagos, l'organisation en France d'une Saison qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec l'Afrique.

La Saison Africa 2020 se déroulera sur tout le territoire français (Métropole ainsi que les départements et territoires d'Outre-mer) de juin à décembre 2020. Elle couvrira les 54 pays du continent africain. L'un des principes fondateurs de cette initiative est *"une invitation à regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain"*. La Saison Africa2020 proposera une programmation panafricaine et pluridisciplinaire axée sur la création contemporaine et destinée à tous les publics.

Le commissariat général de la Saison a été confiée à N'Goné Fall, commissaire d'exposition de nationalité sénégalaise, et Noël Corbin, commissaire général adjoint, inspecteur général des affaires culturelles au ministère de la Culture. La mise en oeuvre opérationnelle de cette saison est assurée par l'Institut français.

Fondée sur le principe de co-construction des projets par les acteurs africains et les institutions françaises, la Saison s'est dotée d'une gouvernance associant la société civile et les acteurs culturels français et africains. Un Comité consultatif, dont la mission est d'accompagner la Saison dans les différentes phases de son développement jusqu'à son lancement en juin 2020, a été mis en place. La FNCC a été sollicitée pour être membre de ce Comité. Grégoire Pénavaire, vice-président de la Fédération, a participé aux deux premières réunions, les 11 mars et 9 juillet 2019.

Informations complémentaires sur le [site de l'Institut français](#)



Pass culture

La FNCC, est membre du Comité d'orientation du Pass culture. Grégoire Pénavaire, maire-adjoint à la Culture d'Enghien-les-Bains et vice-président de la Fédération, a participé à toutes les réunions (4 septembre, 21 décembre 2018, 6 mars 2019 à Paris).

Le ministère de la Culture a conçu un Pass culture sous la forme d'une application à télécharger sur les téléphones mobiles. A destination de toutes et de tous, il prévoit également l'octroi d'une somme de 500€ pour les jeunes, l'année de leurs 18 ans. Ce projet de pass gouvernemental a été l'objet de plusieurs débats au sein de la Fédération ainsi que d'un **séminaire d'information et d'échanges pour les adhérents, le jeudi 23 mai 2019, avec une présentation de l'application et un point sur son expérimentation dans cinq départements.**

A la suite de ce séminaire, le président de **la FNCC a été interviewé par la Lettre du Spectacle** autour de plusieurs questions: *"comment les élus à la culture perçoivent les premiers retours de l'expérimentation ? quel est votre jugement sur la concertation avec le ministère et l'équipe pass culture sur ce dossier ? quelles sont les priorités de la FNCC sur ce sujet au vu des résultats ?"*

Conformément aux échanges avec les adhérents, les réponses formulées ont été :

1. De la même manière que l'Etat, les élus pensent qu'il convient d'étendre l'expérimentation.
2. La FNCC a été associée dès le départ au Comité de pilotage du Pass culture présidé par le ministre de la Culture. Les interrogations portées notamment sur le fait de ne pas être simplement dans un outil qui ne conduirait qu'à une consommation de produit standardisé et de ne pas être seulement spectateur mais acteur (propositions de pratiques artistiques et culturelles) semblent avoir été pris en compte.
3. Les priorités de la FNCC : garantir la diversité des propositions, des esthétiques et des porteurs de projets. Aujourd'hui, les élus sont en attente d'une réponse sur l'articulation avec les autres pass mis en place par les collectivités, sur la pérennité financière du dispositif et sur les questions d'accessibilité à tous au regard notamment de la couverture numérique insuffisante dans certains territoires.

Aujourd'hui, l'expérimentation du Pass culture se poursuit et prévoit de s'étendre à 150 000 jeunes :

- Il sera accessible à la totalité des jeunes de 18 ans, résidant dans les 5 premiers départements d'expérimentation (Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis).
- 7 nouveaux territoires, à la demande d'élus de différentes collectivités, intégreront l'expérimentation : l'ensemble de la région Bretagne (les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan), les Ardennes, le Doubs, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Val-de-Marne et le Vaucluse.

La FNCC porte-parole de ses adhérents

Au-delà des quelques thématiques évoquées précédemment, la FNCC est présente dans plusieurs instances nationales et est régulièrement auditionnée et sollicitée pour intervenir dans des rencontres publiques. Quelques exemples.

Lien avec le ministère de la Culture, avec qui la FNCC est liée par une convention triennale

o La FNCC est **membre du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC)** présidé par le ministre de la Culture, réunissant dix associations de collectivités. Une séance plénière a eu lieu le 19 février 2018.

o La FNCC représentée par Jean-Philippe Lefvre et Danielle Buys a eu une **audience avec Franck Riester**, ministre de la Culture, lundi 24 mai 2019 à Paris.

o **L'Inspection générale des affaires culturelles a auditionné la FNCC à propos de deux missions** dont elle est chargée, l'une **sur la déconcentration des labels**, l'autre **sur les interventions culturelles de l'Etat dans les territoires**, mardi 25 juin 2019 à Paris.

Lien avec les professionnels

o **Journée d'étude "Quelle gouvernance pour les musées ?"** organisée par la **Fédération des écomusées et des musées de société (FEMS)** et l'**Office de coopération et d'information muséales (OCIM)**, jeudi 22 novembre 2018 à Paris. Intervention de Jean-Philippe Lefèvre à la table ronde "**Le choix de gouvernance influe-t-il sur les missions du musée ?**"

o **Universités Buissonnières** organisées par la **Fédération nationale des arts de la rue**, mardi 12 février 2019 à Limoges. Participation de Philippe Pauliat-Defaye.

o **4e édition de POP MIND** organisée par l'**Ufisc, Union fédérale d'intervention des structures culturelles**, mardi 19 mars 2019 à Rouen. Participation de Jany Rouger.

o **Rencontres nationales autour des projets artistiques et culturelles en milieu rural** de la **Fédélima**, mardi 21 et mercredi 22 mai 2019 à Brainans. Participation de Jean-Philippe Lefèvre

Lien avec divers partenaires

o Rencontre organisée **par la FNCC, l'Agence régionale du Livre PACA, la Fédération interrégionale du Livre et de la lecture (Fill) et l'Arcade** sur "**Les droits culturels, des droits fondamentaux inscrits dans la loi NOTRe**", mercredi 12 septembre 2018 à Aix-en-Provence. Participation de Florian Salazar-Martin.

o Séminaire annuelle de la **Plateforme nationale de la Vie Nocturne**, dont la FNCC est membre, jeudi 6 et vendredi 7 juin 2019 à Bordeaux. Participation de Frédéric Hocquard.

Publication, communication, presse

- Nouveau logo
- Nouveau site internet
- La FNCC sur les réseaux sociaux
- Les publications de la FNCC
- Les communiqués de la FNCC
- La FNCC dans la presse



Ces derniers mois ont été ceux d'un renouvellement complet des outils de communication, essentiellement d'un point de vue graphique mais également quant aux contenus. L'objectif principal de ce travail mené en étroite dialogue avec les membres du Conseil d'administration de la FNCC a été celui d'une modernisation, d'une meilleure visibilité et d'une plus grande cohérence graphique, notamment en déclinant une même charte graphique pour tous les outils de communication et de publication. Autre objectif : une meilleure conformation des outils de communication à la diversité des supports numériques afin de s'adapter aux nouveaux usages et innovations technologiques.

Du point de vue des contenus également, a peu à peu été mise en place une logique éditoriale plus claire, plus directe, avec des contenus plus concis. Avec une volonté que ces supports informationnels combinent clairement une double logique d'être le miroir de l'activité de la FNCC vers l'extérieur et, dans le même temps, le miroir de l'actualité des politiques culturelles nationales et territoriales pour les lecteurs, avec toujours une attention particulière aux adhérents.

Nouveau logo

A l'occasion de ses vœux 2019, la FNCC a présenté son nouveau logo.



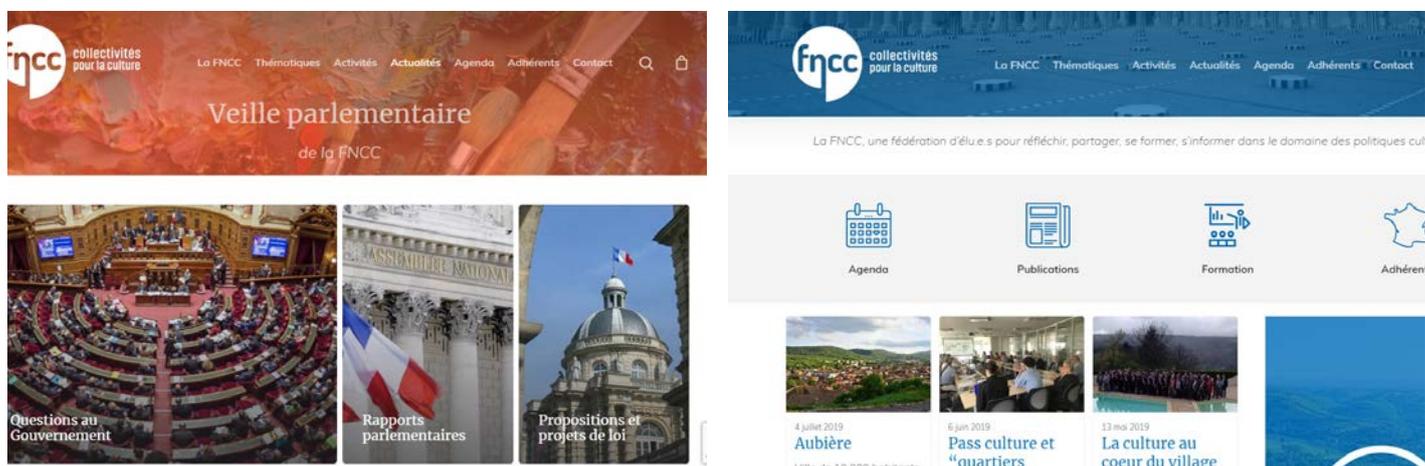
Réalisée avec le concours de la société Openscop (à Saint-Etienne), cette nouvelle identité graphique s'inscrit dans cette volonté de modernisation et de plus grande lisibilité pour la Fédération. En particulier, le nouveau logo exprime de manière plus claire l'identité même de la Fédération : "Collectivités pour la culture", relayant à l'arrière-plan le déroulé complet de l'acronyme F. N. C. C. sans toutefois y renoncer afin de continuer à bénéficier de son héritage, bien ancré dans les mémoires.

Un travail réalisé en plusieurs étapes et collégalement avec le Conseil d'administration.

Nouveau site internet

La société Openscop a également accompagné l'équipe dans une refonte complète du site Internet de la Fédération. La version précédente était à la fois graphiquement confuse et techniquement peu maniable. Elle héritait également d'une très grande quantité de contenus dont le classement et les chemins d'accès devaient être simplifiés. Son architecture a donc été repensée pour gagner en lisibilité et mieux mettre en valeur tant l'actualité de la Fédération que ses collectivités adhérentes. Une attention particulière a été portée à l'espace adhérent.

Lancement du nouveau site à l'Assemblée générale à Avignon, le 15 juillet 2019 : www.fncc.eu



La FNCC sur les réseaux sociaux



Facebook
780 abonnés



Twitter
1080 abonnés

Les publications de la FNCC

La Lettre d'Échanges, revue mensuelle

9 NUMEROS

Ligne éditoriale : mise en valeur des politiques culturelles des collectivités territoriales adhérentes au travers d'entretiens avec les élus, mise en valeur des actualités, notamment celles de la FNCC, et articles de fonds (notes de lecture, analyses...).

Diffusion : envoi numérique et mise en ligne sur le site internet avec un téléchargement gratuit pour les adhérents et un accès partiel du numéro en cours pour les non-adhérents et envoi papier aux abonnés.

Culture à vif, billet électronique hebdomadaire

43 NUMEROS

Ligne éditoriale : veille de l'actualité culturelle tant au niveau national que local et communication des informations sur "la vie" de la FNCC (ses activités, interventions, travaux...) sous forme de brèves.

Diffusion : envoi numérique hebdomadaire à l'ensemble du fichier de la FNCC (adhérents, non-adhérents, parlementaires, ministères, partenaires, associations, professionnels...).

Les communiqués de presse

- *La FNCC, le SMA et la Fédélisma s'engagent autour d'objectifs communs en faveur des musiques actuelles en signant une charte*, 18 avril 2019
- *L'incendie de l'imaginaire*, 16 avril 2019
- *CCTDC du 19 février : expérimentation, adaptation et diversité, fondements pour l'avenir des politiques culturelles*, 20 février 2019
- *Communiqué des 60 ans du Ministère des affaires culturelles*, 4 février 2019
- *PFL Culture 2019 : trois points de vigilance*, 18 décembre 2018
- *Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC*, 13 décembre 2018
- *Déborah Münzer rejoint le cabinet du ministre de la Culture*, 21 novembre 2018
- *"Droit de Cité" 2018, une signature porteuse d'avenir*, 29 octobre 2018
- *Adoption par l'Europe de la directive sur le droit d'auteur à l'heure du numérique*, 27 septembre 2018

Retrouvez tous les communiqués sur le [site internet](#)

La FNCC dans la presse

36000 communes

- Les maires ruraux portent la culture au cœur du village- mai 2019

Bulletin quotidien

- Les Femmes, les hommes et les pouvoirs – 18 décembre 2018

La Gazette des Communes

- Culture : interview de Jean-Philippe Lefèvre – 7 au 13 janvier 2019
- Binôme élu-directeur des affaires culturelles, un couple qui veut durer – janvier 2019
- CNM : Les élus veulent un pupitre – 27 mai 2019
- Que faire du surplus des dons pour Notre Dame de Paris ? – 6 juin 2019

La Lettre du Spectacle

- Collectivités : quelles conventions ? – 7 septembre 2018
- Quelle coopération culturelle dans les départements - 16 novembre 2018
- «...multiplier les expérimentations » par Jean-Philippe Lefèvre – 18 janvier 2019
- La FNCC pour la différenciation – 1e mars 2019
- Musiques actuelles – Financement de la musique – 15 mars 2019
- Nouvel acte de décentralisation : vers des politiques culturelles à la carte – 26 avril 2019
- Musiques actuelles – Les festivals mobilisés sur la diversité – 26 avril 2019
- Pass culture – Entretien de Jean-Philippe Lefèvre – juin 2019

La Scène

- Déborah Münzer devient conseillère à l'action territoriale – décembre 2018

Le Berry Républicain

- Musiques actuelles, les défis à relever – 19 avril 2019

Le Journal du Palais de Bourgogne

- Un jurassien à la tête de la FNCC – 7 au 13 janvier 2019

Le Progrès

- Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC – 16 décembre 2018
- Conférence de Jean-Philippe Lefèvre sur les droits culturels "Réalité ou fiction ?" - 24 janvier 2019
- Jean-Philippe Lefèvre reçu au ministère par Franck Riester – 20 février 2019
- "Cœurs de ville", un vrai moteur de reconquête – 30 avril 2019

Le Piccolo

- La Fnadac entend rouvrir le dialogue avec les partenaires, notamment élus, la FNCC – Février 2019

Maires de France

- Interco & Territoires – Enquête : "Privilégier un projet qui part du territoire" par Déborah Münzer

Ouest France

- La culture mise à l'honneur par la FNCC – 16 août 2018

Paris Normandie

- "Cœur de ville", un vrai moteur de conquête – 30 avril 2019

Revue des Collectivités Locales – RCL

- "Soucieux de préserver la diversité culturelle", entretien avec Jean-Philippe Lefèvre – mai 2019

Presse numérique

Banques des Territoires.fr

- Pass culture, ajustements réglementaires pour l'expérimentation – 12 juin 2019

Caisse des dépôts.fr

- Loi Elan : les collectivités pour la culture alertent sur la ville 3.0 sans architecte – 13 juillet 2018
- Prochaine rencontre des départements pour la culture – 1e octobre 2018
- Cirque : Accueil des chapiteaux : qui veut signer la charte « Droit de cité » ? – 30 octobre 2018

Cultureveille.fr

- Jean-Philippe Lefèvre, nouveau président de la FNCC – 17 décembre 2018

Départements.fr

- Rencontre des départements pour la culture – l'art et la manière de fabriquer la coopération culturelle –

Elunet.org

- L'Aménagement du territoire : un enjeu proprement culturel – 16 juillet 2018
- 2e rencontre nationale des départements pour la culture – 3 octobre 2018
- PLF 2019 : Trois points de vigilance pour la Culture – 10 janvier 2019

La Lettre du musicien

- Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC – Janvier 2019

La Gazette.fr

- Avignon : les représentants du ministère de la culture décryptent la méthode "Nyssen" – juillet 2018
- Avignon 2018 : les élus passés aux rayons X – 18 juillet 2018
- « *La Rue de Valois n'est pas le seul interlocuteur ministériel des élus à la culture* », entretien de Déborah Münzer – 24 juillet 2018
- Pourquoi la ruralité accède au rang des priorités Rue de Valois – 1er août 2018
- Patrimoine : 5 questions sur le financement de la Mission « Bern » - 14 septembre 2018
- Jean-Philippe Lefèvre, nouveau président de la FNCC – 14 décembre 2018
- Les élus siègeront au Conseil national des professions des arts visuels – 9 janvier 2019
- Arts visuels : le conseil national pressé de se mettre au travail – 15 janvier 2019
- Grand débat national : mais où est donc passée la culture ? – 22 janvier 2019
- Franck Riester promet de la proximité aux collectivités – 8 février 2019
- Grand débat national : la culture aura sa consultation - 22 février 2019
- Un référentiel-métier pour les musiciens intervenants – 14 mars 2019

Le Journal des Arts.fr

- Actualités : Jean-Philippe Lefèvre, nouveau président de la FNCC – 4 au 17 janvier 2019

Le Monde.fr

- Dans les coulisses du Pass culture – 1e février 2019

New Tank Culture

- « *Le travail de la FNCC sera de défendre l'expérimentation* », entretien de Jean-Philippe Lefèvre – mars 2019
- Festivals : un « *contexte très préoccupant* », selon le SMA ; signature d'une charte avec la FNCC – avril 2019

www.amf.asso.fr

- Nouvelle charte "Droit de cité" - 31 décembre 2018

www.irma.asso.fr

- Collectivités et lieux musicaux s'engagent sur des objectifs communs – 23 avril 2019

Liste non exhaustive des interviews parus dans la presse et des articles dans lesquels la FNCC a été citée. Ces articles sont tous sur la clé USB.

Au cours de ces derniers mois
les bureaux de la FNCC ont déménagé !



Nouvelle adresse :

FNCC
81 rue de la Tour
42000 Saint-Etienne

Merci à la Ville de Saint-Etienne
qui héberge la Fédération depuis sa création en 1960